

**Fondation communautaire  
Gaspésie-Les Îles  
États financiers  
au 31 mars 2021**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 19

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
138, route 132 Ouest  
New Richmond (Québec)  
G0C 2B0

T 418 392-5001

Aux administrateurs de  
Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme .

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



# Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	Fonds de dotation		Fonds d'administration		Éliminations interfonds		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>								
Revenus de placements	<b>988 278</b>	373 709					<b>988 278</b>	373 709
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	<b>3 124 816</b>	(1 372 370)					<b>3 124 816</b>	(1 372 370)
Apports reçus à titre de dotation	<b>845 682</b>	1 550 764					<b>845 682</b>	1 550 764
Autres dons			<b>804</b>	1 980			<b>804</b>	1 980
Défi communautaire objectif avenir RBC			<b>10 000</b>	24 000			<b>10 000</b>	24 000
Autres revenus			<b>4 052</b>	5 565			<b>4 052</b>	5 565
Revenus d'activités bénéfiques			<b>69 360</b>	60 095			<b>69 360</b>	60 095
Frais d'administration			<b>182 033</b>	136 244	<b>(182 033)</b>	(136 244)		
Aide gouvernementale			<b>10 000</b>				<b>10 000</b>	
Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)			<b>675 795</b>				<b>675 795</b>	
Programme de Préparation à l'Investissement (PPI)			<b>5 000</b>				<b>5 000</b>	
	<b>4 958 776</b>	552 103	<b>957 044</b>	227 884	<b>(182 033)</b>	(136 244)	<b>5 733 787</b>	643 743

# Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	Fonds de dotation		Fonds d'administration		Éliminations interfonds		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges								
Distribution de revenus	<b>416 062</b>	439 693					<b>416 062</b>	439 693
Frais d'administration	<b>182 033</b>	136 244			<b>(182 033)</b>	(136 244)		
Salaires et charges sociales			<b>74 833</b>	85 653			<b>74 833</b>	85 653
Assurances			<b>883</b>	867			<b>883</b>	867
Dépenses - activités bénéfiques								
Frais pour l'organisation			<b>36 338</b>	13 541			<b>36 338</b>	13 541
Part du partenaire			<b>32 550</b>	23 344			<b>32 550</b>	23 344
Déplacements			<b>1 086</b>	9 600			<b>1 086</b>	9 600
Frais de réunions				2 887				2 887
Fournitures et frais de bureau			<b>16 956</b>	5 683			<b>16 956</b>	5 683
Défi communautaire objectif avenir RBC			<b>10 000</b>	15 000			<b>10 000</b>	15 000
Télécommunications			<b>4 628</b>	2 753			<b>4 628</b>	2 753
Cotisations et colloques			<b>3 789</b>	3 684			<b>3 789</b>	3 684
Honoraires professionnels			<b>70 106</b>	55 400			<b>70 106</b>	55 400
Dépenses FUAC			<b>625 041</b>				<b>625 041</b>	
Charges locatives			<b>6 720</b>	6 720			<b>6 720</b>	6 720
Divers				79				79
Intérêts et frais bancaires			<b>234</b>	229			<b>234</b>	229
Amortissement du mobilier et des agencements			<b>1 200</b>	876			<b>1 200</b>	876
Amortissement des logiciels			<b>876</b>	1 248			<b>876</b>	1 248
	<b>598 095</b>	575 937	<b>885 240</b>	227 564	<b>(182 033)</b>	(136 244)	<b>1 301 302</b>	667 257
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>4 360 681</b>	(23 834)	<b>71 804</b>	320			<b>4 432 485</b>	(23 514)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

## Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<b>2021</b>			<b>2020</b>
	Fonds de dotation	Fonds d'administration	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde de fonds (négatif) au début	<b>11 088 826</b>	<b>(10 296)</b>	<b>11 078 530</b>	11 102 044
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>4 360 681</b>	<b>71 804</b>	<b>4 432 485</b>	(23 514)
Solde de fonds à la fin	<b>15 449 507</b>	<b>61 508</b>	<b>15 511 015</b>	11 078 530

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	4 432 485	(23 514)
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	(3 124 816)	1 372 370
Perte (gain) nette sur la cession de placements réalisée	(510 852)	37 598
Amortissement des immobilisations	<u>2 076</u>	<u>2 124</u>
	798 893	1 388 578
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(26 768)</u>	<u>33 430</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>772 125</u>	<u>1 422 008</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Encaisse affectée à l'acquisition de placements	186 425	(148 997)
Variation nette des fonds sous gestion	(288 782)	(310 210)
Placements	(7 256 547)	(6 782 195)
Cession de placements	6 674 138	5 535 851
Immobilisations corporelles	<u>(1 808)</u>	<u>(2 494)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(686 574)</u>	<u>(1 708 045)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>30 000</u>	
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>115 551</b>	<b>(286 037)</b>
Encaisse au début	<u>118 764</u>	<u>404 801</u>
Encaisse à la fin	<u>234 315</u>	<u>118 764</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

## Situation financière

au 31 mars 2021

	2021		2020
	Fonds de dotation	Fonds d'administration	Total
	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>			
Actif à court terme			
Encaisse	52 955	181 360	234 315
Autres créances (note 4)	1 987	13 230	15 217
Avances au fonds d'administration, sans intérêt	95 725		
Frais payés d'avance		5 197	5 197
	<u>150 667</u>	<u>199 787</u>	<u>254 729</u>
Placements (note 5)	16 053 194		16 053 194
Immeuble destiné à la revente	160 000		160 000
Immobilisations corporelles (note 6)		8 642	8 642
	<u>16 363 861</u>	<u>208 429</u>	<u>16 476 565</u>
<b>PASSIF</b>			
Passif à court terme			
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)		5 516	5 516
Produits reportés		12 680	12 680
Dû au fonds de dotation, sans intérêt		95 725	
		<u>113 921</u>	<u>18 196</u>
Dette à long terme (note 8)		30 000	30 000
Fonds sous gestion (note 9)	917 354		917 354
	<u>917 354</u>	<u>143 921</u>	<u>965 550</u>
<b>SOLDES DE FONDS</b>			
Dotations et montants disponibles pour distribution (note 10)	13 703 725		13 703 725
Montant disponible pour distribution future	160 000		160 000
Plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements afférents aux dotations	1 585 782		1 585 782
Non grevé d'affectations		61 508	61 508
	<u>15 449 507</u>	<u>61 508</u>	<u>15 511 015</u>
	<u>16 366 861</u>	<u>205 429</u>	<u>16 476 565</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

La Fondation, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, se voue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes de son territoire. Elle constitue et gère un capital permanent et transitoire devant servir au développement communautaire de la région. Elle distribue les revenus de placements aux organismes de la région dans différents secteurs, dont les arts, la culture, l'éducation, l'environnement, les loisirs et sports, la santé, les services sociaux et la religion. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19**

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de l'organisme. Cette crise est susceptible d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures.

#### **Événements postérieurs à la date du bilan**

À la date de mise au point définitive des états financiers, la direction n'était pas en mesure d'évaluer le rythme auquel les activités de l'organisme reviendront à la normale ni les incidences financières de ces événements pour le moment.

### **3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Comptabilité par fonds**

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion ainsi que ceux afférents aux immobilisations.

Le fonds de dotation présente les ressources reçues à titre de dotation, ainsi que les revenus de placements grevés d'affectations d'origines externes. Les actifs, les passifs, les produits et les charges reliés au fonds de dotation y sont présentés.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

# Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Constatation des produits

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

Les produits provenant d'activités bénéfiques sont constatés au moment de l'encaissement.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

##### *Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans le fonds de dotation selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placement incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placements, les dividendes et les gains ou pertes sur les cessions de placements ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placements sont constatés au moment de leur distribution. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Les produits nets de placement non grevés d'affectations d'origines externes sont constatés à l'état des résultats au poste Revenus de placements.

Les produits nets de placement grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds de dotation au poste Revenus de placements.

# Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placements et des placements en actions qui sont évalués à la juste valeur, ainsi que des placements en obligations pour lesquels l'organisme a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

##### *Amortissements*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Mobilier et agencements	20 %
Logiciels	30 %

# Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

### 4 - AUTRES CRÉANCES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Intérêts courus	1 987	1 324
Contributions à recevoir	7 680	
Taxes à la consommation à recevoir	<u>5 550</u>	<u>2 611</u>
	<u><b>15 217</b></u>	<u><b>3 935</b></u>

### 5 - PLACEMENTS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Valeurs mobilières Desjardins		
Encaisse	10 010	196 859
Fonds communs de placements	1 616 486	1 320 305
Obligations, taux d'intérêt variant de 1,05 % à 2,58 %, échéant de mars 2022 à septembre 2027	2 210 586	2 099 990
Actions de sociétés ouvertes	<u>12 200 602</u>	<u>8 391 458</u>
	<u><b>16 037 684</b></u>	<u><b>12 008 612</b></u>
Desjardins Gestion de Placements		
Encaisse	1 359	935
Fonds communs de placements	<u>14 151</u>	<u>11 994</u>
	<u><b>15 510</b></u>	<u><b>12 929</b></u>
	<u><b>16 053 194</b></u>	<u><b>12 021 541</b></u>

Selon Valeurs mobilières Desjardins, le taux de rendement moyen généré par les placements est de plus 34,33 % (moins 7,48 % en 2020), considérant les plus et moins values sur placements.

Les revenus de placements du fonds de dotation pour l'année financière terminée au 31 mars 2021 se sont chiffrés à 988 278 \$ et les variations de la juste valeur des placements à plus 3 124 816 \$, comparativement à des revenus de placements de 373 709 \$ et une variation de la juste valeur des placements de moins 1 372 370 \$ en 2020, et représentent les revenus réalisés ainsi que les gains ou pertes en capital qui seraient réalisés s'il y avait vente du titre au 31 mars 2021. Les revenus de placements ont été répartis aux différents fonds inscrits selon la valeur de chacun et selon le nombre de jours que la Fondation les a détenus et administrés au cours de la présente année financière. Généralement, une partie des revenus de placements générés au cours de l'exercice sera distribuée aux bénéficiaires des fonds de dotation au cours du prochain exercice.

# Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

### 5 - PLACEMENTS (suite)

La juste valeur des placements est établie selon le cours de clôture à la date de l'état de la situation financière.

### 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Coût	Amortis- sement cumulé	
\$	\$	\$
Mobilier et agencements	48 090	41 497
Logiciels	20 356	18 307
	<u>68 446</u>	<u>59 804</u>
	<u>6 593</u>	<u>2 049</u>
		<u>8 910</u>

### 7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	3 341	1 701
Salaires à payer	1 416	833
Sommes à remettre à l'État	759	593
	<u>5 516</u>	<u>3 127</u>

### 8 - DETTE À LONG TERME

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Emprunt, d'un capital de 30 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022	<u>30 000</u>	

L'organisme a bénéficié d'un emprunt de 40 000 \$ en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse un montant totalisant 30 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2022, aucune autre somme ne sera remboursable. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et pourra être soit remboursable en 36 versements mensuels, capital et intérêts, soit remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'aide gouvernementale de 10 000 \$ n'est pas remboursable si l'organisme rembourse le montant de 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre d'aide gouvernementale.

# Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

### 9 - FONDS SOUS GESTION

Les soldes des fonds sous gestion sont sujets aux conventions spécifiques à chacun.

Au cours de l'exercice, l'organisme a décidé de ne pas bonifier le capital des fonds sous gestion détenus au 31 mars 2009. Depuis la création de ces fonds, les bonifications attribuées totalisent 8 282 \$ au 31 mars 2021.

Au 31 mars 2021, le capital des fonds sous gestion se détaille comme suit :

	<b>Capital sous gestion</b>		
	<b>Contributions en capital</b>	<b>Bonifications attribuées</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$
Centraide Gaspésie-Les-Iles	5 288	3 077	8 365
École de musique BSL	35 017	2 794	37 811
Musée de la rivière Cascapédia	50 000	2 411	52 411
Musée de la mer	40 000		40 000
Arrimage	149 187		149 187
Village gaspésien de l'Héritage britannique	10 000		10 000
École de musique Mi-La-Ré-Sol	109 331		109 331
Famille Bénéteau pour OSE	115 000		115 000
Fiducie A. Beaudoin pour OSE	10 038		10 038
Ambassadeurs 2016 pour OSE	210 000		210 000
École de cirque des Iles-de-la-Madeleine	158 333		158 333
Développement de Mont-St-Pierre	2 000		2 000
	<b>894 194</b>	<b>8 282</b>	<b>902 476</b>
Revenus de placements reportés			
Non distribués			13 499
Réservés			1 379
			<b>917 354</b>

# Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

### 10 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS

Les fonds en dotation sont grevés d'affectations d'origines externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence.

Au cours de l'exercice, l'organisme a décidé de ne pas bonifier le capital des fonds. Depuis la création de ces fonds, les bonifications attribuées totalisent 406 998 \$ au 31 mars 2021.

Au 31 mars 2021, le capital des fonds se détaille comme suit :

	<b>Capital affecté à titre de dotation</b>		
	<b>Contributions en capital</b>	<b>Bonifications attribuées</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$
Georges Smith	144 526	5 819	150 345
Fondation Communautaire	61 405	2 891	64 296
Jeunesse René-Lévesque	1 023 424	65 592	1 089 016
URLS Gaspésie Les-Iles	65 921	3 098	69 019
Andrée et Rémi Bujold	20 483	1 415	21 898
Étudiants New Richmond	42 496	2 506	45 002
Cornélius Brotherton	653 814	26 146	679 960
Musée de la rivière Cascapédia	573 836	19 569	593 405
John LeBouthillier	495 311	12 927	508 238
Sûreté du Québec MRC Rocher Percé	25 502	1 587	27 089
Christian Servant	6 213	397	6 610
Jean Gagnon	5 141	328	5 469
Yvonne Maloney	5 645	356	6 001
Base de Plein Air Bellefeuille	111 414	4 384	115 798
Société Historique de la Gaspésie	1 275 000	70 974	1 345 974
Power Corporation	50 064	2 533	52 597
Transport adapté de la Baie	7 319	398	7 717
Village en chanson de Petite-Vallée	538 803	28 679	567 482
Société Gaspésienne du Patrimoine	7 035	272	7 307
Fabriques	5 011	322	5 333
Fabrique Cascapédia-Saint-Jules	4 944	247	5 191
Fabrique St-Adélaïde de Pabos	127	5	132
Fabrique de Chandler	253	10	263
Fabrique de Gaspé	32	1	33
Développement communautaire du Mont St-Pierre	54 977	1 516	56 493
Fondation Gérard-D.-Lévesque	500 000	28 191	528 191
Musée régional de Rimouski	30 063	1 933	31 996
Marie-Hélène Côté et Jean-François Nadeau	3 248	154	3 402
Douglas et Fernande Brochet et amis	34 929	693	35 622
Réjean Bond	8 538	213	8 751
Rue de la Cité	8 716	445	9 161
Aurèle Doucet	3 112	156	3 268
Santé mentale Johanne Bécu	2 453	102	2 555
Patrimoine de Percé	20 100	920	21 020
Groupe Persévérance Scolaire	5 000	230	5 230



# Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

### 10 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS (suite)

	Capital affecté à titre de dotation		Total
	Contributions en capital	Bonifications attribuées	
	\$	\$	\$
En environnement	5 000	229	5 229
Jean-Marie Fallu	24 417	478	24 895
Maxime Lambert et Véronique Henry	5 230	208	5 438
Corporation du Mont Saint-Joseph	9 828	283	10 111
Centre de pédiatrie sociale Haute-Gaspésie	123 818	3 285	127 103
Service Secours Baie-des-Chaleurs	2 019 149	35 928	2 055 077
Fondation de la Tourelle	101 592	3 088	104 680
Robert Rioux	963 717	9 132	972 849
Denis Servant	34 251	441	34 692
École de musique BSL	189 843	2 092	191 935
Richard Doin	685	14	699
Leblanc-Lobo-Turcotte	22 107	240	22 347
Centre Jeunesse GIM	50 000	1 135	51 135
Musée de la Gaspésie	1 560 025	48 253	1 608 278
Musée militaire	155 039	2 894	157 933
Fondation Maison René Lévesque	575 677	9 054	584 731
Fondation Santé Baie-des-Chaleurs	108 500	1 911	110 411
Loup Blanc	255 876	1 292	257 168
Conseil de la Culture de la Gaspésie	86 041	1 046	87 087
Marcel Bujold	6 451	265	6 716
Le Plaisir des mots	915	9	924
Sports Ste-Anne-des-Monts	50 000	375	50 375
Société conservatoire des Iles-de-la-Madeleine	9 466	68	9 534
Jean Arsenault	3 055	15	3 070
Musée acadien du Québec	170 988	253	171 241
Société Alzheimer Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	248 063	1	248 064
Family Ties	4 479		4 479
Groupe Ouellet Bolduc	27 010		27 010
Jeunesse Les petits Mutins de Rocher-Percé	15 600		15 600
Jeunesse Haute-Gaspésie	1 008		1 008
Huguette Cloutier	4 033		4 033
Festijazz de Rimouski	19 400		19 400
À déterminer	2 000		2 000
Entreprenariat féminin	131 508		131 508
Robertson Holmes Memorial	83 000		83 000
Ligue de Hockey Gagnon Image	10 540		10 540
Site historique du banc de Paspébiac	21 000		21 000
Général de la Fondation	34 945		34 945
Les joyeux philanthropes	10 500		10 500
Musée de la Mer	20 000		20 000
Société Historique de la Haute-Gaspésie	1 500		1 500
Club de Natation Opti-Plus	51 539		51 539

# Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

### 10 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS (suite)

	Capital affecté à titre de dotation		Total
	Contributions en capital	Bonifications attribuées	
	\$	\$	\$
Club de patinage artistique des Chic-Chocs	51 539		51 539
OSE	50 000		50 000
	<b>13 114 189</b>	<b>406 998</b>	<b>13 521 187</b>
Revenus de placements grevés d'affectations d'origines externes			
Non distribués			145 666
Réservés			36 872
			<b>13 703 725</b>

### 11 - GARANTIE BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 50 000 \$, porte intérêt au taux de 7,45 % (8,95 % au 31 mars 2020) et est renégociable annuellement.

### 12 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant en juin 2023, à verser une somme de 15 120 \$ pour un local. Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 6 720 \$ en 2022 et 2023 et à 1 680 \$ en 2024.

### 13 - INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des fonds communs de placement et des actions de sociétés ouvertes. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les contributions à recevoir et les placements en obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Certains fonds communs de placements et des actions de sociétés ouvertes exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

# Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

---

### **13 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

#### **Risque de marché**

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement.

#### *Risque de taux d'intérêt*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations et l'emprunt bancaire portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

De plus, certains fonds communs de placements et des actions de sociétés ouvertes exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

#### *Risque de prix autre*

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en obligations, en fonds communs de placements et en actions étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.